



N°45

Janvier 2018

Bonne Année

La Tribune de Guillaumes

Journal d'Information du Conseil Municipal



Il y a 10 ans dans la Tribune : la Commune recevait la Marianne d'or du Grenelle de l'environnement, le musée virtuel ouvrait ses portes, le bâtiment d'accueil du Brégeoun était finalisé....

Jean-Paul David,

Maire - Conseiller Régional Provence Alpes Côte d'Azur

et le Conseil Municipal

Vous présentent leurs meilleurs voeux

Et vous invitent à partager
la traditionnelle Galette des Rois

Le Samedi 20 janvier 2018 à la salle multimédia à 16h00.



L'intercommunalité s'organise sur le Territoire avec ses compétences obligatoires et optionnelles.

Le but du législateur était de mutualiser les moyens pour abaisser les coûts. L'expérience montre que c'est souvent l'inverse qui se produit.

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) de 2014 a ajouté des transferts obligatoires, avec le tourisme en 2017, l'eau et l'assainissement en 2020 et la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) au 1^{er} janvier 2018.

Il faut savoir que lorsqu'une compétence est transférée à un EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) la commune n'a plus aucun levier pour agir dans ce domaine.

Le trésorier municipal est dans l'obligation de refuser tout mandat émis par une commune et de ne plus payer aucune prestation dans un domaine de compétence transférée. Il en va de même pour les titres.

Concernant la nouvelle compétence GEMAPI : Jusqu'à aujourd'hui, l'entretien et la restauration des cours d'eau et des ouvrages incombent à tous les niveaux de collectivités locales (Région, Département, Intercommunalité, Commune).

Depuis le 1^{er} janvier 2018 cette compétence est transférée aux EPCI FP (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à Fiscalité Propre), à eux de s'organiser, éventuellement, en Syndicat Mixte, en Etablissement Public d'Aménagement et Gestion des

Eaux, en Syndicat de Rivières ou en Etablissement Public Territorial de Bassin.

Dans les Alpes-Maritimes, à l'initiative du Département et avec, au 1^{er} janvier 2017, l'accord unanime de tous les EPCI, a été créé le SMIAGE (Syndicat Mixte pour les Inondations, l'Aménagement et la Gestion de l'Eau MarAlpin). C'est lui qui assure la compétence GEMAPI depuis le 1^{er} janvier avec la labellisation EPTB (Etablissement Public Territorial de Bassin).

C'est actuellement le SMIAGE qui réalise les travaux de renforcement de la digue des Plans (pour un montant de 3,5 millions d'euros), à l'issue desquels, et après validation par les services de l'Etat, la commune pourra solliciter la révision du PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondations) dans ce secteur. Ce sera néanmoins un dossier difficile, délicat et qui n'aboutira pas avant plusieurs années.

Concernant l'eau et l'assainissement, il est évident qu'au regard des lois sur l'eau et des contraintes techniques, administratives, financières, sanitaires imposées par l'Agence Régionale de Santé et l'Agence de l'Eau, les petites communes rurales n'ont plus les moyens de gérer seules l'eau et l'assainissement. Néanmoins, la haute administration qui écrit les lois n'a aucune vision de la ruralité et n'a pas su différencier entre un transfert vers une grande intercommunalité urbaine et une petite intercommunalité telle la nôtre, qui n'aura jamais ni les techniciens ni les finances pour assurer ce service.

C'est vers le Département que ce transfert aurait dû être pensé. Peut-être que tout n'est pas définitivement fixé et que le Parlement amendera la loi.

Charles Durandy

Infos

Vie politique



La loi du 14 février 2014 sur le non-cumul des mandats a obligé certains élus à faire un choix après les élections législatives de juin 2017. Deux démissions du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur ont permis à M. Jean-Paul David d'y être élu depuis le 17 août 2017 et de siéger à Marseille. Toutes nos félicitations !



Même loi, même effet, M. Eric Ciotti ayant dû quitter la Présidence du Département des Alpes-Maritimes, c'est notre conseiller départemental, M. Charles-Ange Ginésy, ex premier vice-président, qui a été élu à la tête du Conseil Départemental le 15 septembre 2017. Soyons certains qu'il saura œuvrer, dans cette nouvelle fonction, pour la défense des territoires ruraux et du haut-pays. Toutes nos félicitations !



Saluons également l'élection de M. Loïc Dombrev, ancien maire de Vence, comme député de notre circonscription.

Mairie



Dans les services administratifs de la mairie, saluons l'arrivée de M. Samuel Villemin, chargé de mission, qui assurera, en binôme avec Cédric Nicolas, le suivi administratif des dossiers communaux.

Gendarmerie

Autre changement dans la gendarmerie, la Capitaine Marianne Richard a pris le commandement de la compagnie de Puget-Théniers et l'Adjudant-chef Mickaël Smesman a rejoint la brigade de Guillaumes.

Décoration



Le 18 octobre 2017, Monsieur Georges-François Leclerc préfet des Alpes Maritimes, en présence de Christian Estrosi maire de Nice, président de la métropole

Nice Côte d'Azur, a décoré de la médaille de la sécurité intérieure échelon or, Jean-Paul David. Cette médaille lui a été décernée par le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur pour son action suite à l'attentat du 14 juillet 2016.

Pour Jean-Paul David, il s'agit d'une reconnaissance collective pour tout le personnel de la ville de Nice, de la métropole et du CCAS. Il a tenu à avoir une pensée pour toutes les victimes de la barbarie.

Inauguration



A l'occasion de la fête patronale de la Saint Roch, la Sénatrice Dominique Estrosi-Sassone et Charles-Ange Ginésy 1er Vice Président du Conseil Départemental ont inauguré, en présence du Conseil Municipal et des administrateurs du legs, les travaux de réfection de la toiture de l'église de Bouchanières.

Priorité au Développement Durable

La commune récompensée



La commune de Guillaumes s'est vue décerner le prix 2017 énergies citoyennes. Le jury, présidé par Serge Orru, et tous ses partenaires dont Engie, Cofely, la Gazette et le Courrier des Maires et élus locaux ont tenu à honorer à la fois la vision stratégique et les actions concrètes menées par la collectivité. Cette récompense met

à l'honneur la municipalité pour son action en faveur de l'énergie hydroélectrique avec la création de 3 centrales sur son territoire, mais aussi un système de traitement des eaux usées particulièrement innovant ainsi que l'action de sensibilisation des

habitants dans le cadre de l'agenda 21 communal. La remise des prix a eu lieu à Paris au Conseil Economique Social et Environnemental. Après l'obtention du trophée d'or « Climat énergie » du Département, ce nouveau prix constitue une belle récompense et une fierté pour l'équipe municipale de Guillaumes et ses habitants.



Hydroélectricité - Le Grillatier



La Phase qui concerne la prise d'eau est en cours d'achèvement

Il s'agit d'un barrage à clapet dans le lit du « Var » afin de dévier l'eau vers la conduite forcée qui alimentera l'usine. La prise d'eau est latérale et se situe en rive droite.

Elle est composée de grilles permettant d'arrêter les embâcles, d'un dessableur qui permettra de décanter l'eau, et d'une chambre de mise en charge qui alimentera la conduite forcée. Cette prise d'eau assurera le transit sédimentaire grâce à une vanne de dégravage qui pourra être ouverte en période de fortes crues afin d'éviter l'ensablement de la prise d'eau. Le clapet sera également abaissé en période de hautes eaux afin de faciliter le transit sédimentaire.

Les bajoyers et le seuil de la prise d'eau sont réalisés en béton armé. Le clapet en acier a une longueur de 18 m et est ancré sur les deux rives du Var.



Un véhicule électrique pour les services techniques



La commune de Guillaumes a acquis dans le cadre de l'opération territoire à énergie positive pour la croissance verte de la Communauté de communes Alpes d'Azur un véhicule électrique pour les services municipaux.



La centrale hydroélectrique du Riou des Roberts

L'enquête publique a été réalisée en mai et juin 2016.

L'arrêté préfectoral n° 2017-012 complémentaire de l'arrêté n°2016-067 donnant autorisation de disposer de l'énergie du « Riou des Roberts » a été signé le 17 février 2017. Le projet de cet aménagement hydroélectrique d'une puissance brute de 722 kW avec un débit d'équipement de 450l/s, totalise une hauteur de chute de 163.50 mètres. La production d'énergie annuelle envisagée est de 2.1 GWh.

L'aménagement à construire comportera les équipements suivants : une prise d'eau en rive droite du Riou à 927.50 NGF, une conduite forcée de 2000 m de longueur et de 500 mm de diamètre, enterrée sur l'ensemble du linéaire sous des chemins et des sentiers communaux, un bâtiment usine implanté en rive droite du Riou des Roberts non loin de sa confluence avec le fleuve Var, une turbine de type Pelton capable de turbiner de 5 à 100 % du débit d'équipement et une restitution dans le Riou des Roberts, en amont de la station d'épuration.

Evènement

**La confrérie des raviolis officialisée
lors de la Foire du 16 septembre 2017**



A l'occasion de la traditionnelle foire aux tardons de Guillaumes renommée dans toute la Provence, la Confrérie des Raviolis de Courges a été officiellement installée sous l'égide du Conservatoire des Traditions Culinaires que préside Jean-Pierre Audibert.

La naissance de cette nouvelle confrérie, qui est parrainée par la Sénatrice Dominique Estrosi-Sassone et Jean-Paul Barety, Président de l'Académia Nissarda est un évènement important pour le Haut Pays des Alpes-Maritimes, comme ont pu le souligner Anne Sattonnet vice-Présidente du Conseil Départemental et le Député Loïc Dombrevail, présents à cette manifestation, entourés de nombreux élus du territoire. Palmyre Franco en assure la présidence.

Le public a pu assister à la fabrication des raviolis par Léonie Roubin, Grand Maître d'Honneur, sous le regard attentif d'Eliane Roubin, Maître de Bouche.

Les deux premières intronisations avec le tablier de la confrérie ont

permis de mettre à l'honneur Léonie Roubin, ainsi que Geneviève Paulin, bien connues dans toute la haute vallée du Var.



**Les raviolis de Bouchanières
à l'honneur sur TF1**

Jean-Paul David, Conseiller Régional,

Maire de Guillaumes a insisté dans l'esprit de la 34^{ème} édition des Journées Européennes du Patrimoine que « soient préservées nos traditions, y compris notre patrimoine culinaire, qui constitue un élément essentiel de l'attractivité de notre territoire ».

Ce jour de foire a également donné lieu à des échanges animés et constructifs avec les bergers, les acteurs de l'agropastoralisme ainsi que les membres de l'association des communes pastorales PACA et sa Présidente Denise Leiboff, Maire de Lieuche.

Vie associative

Association Animation Sports et Loisirs : Christiane Deporcq succède à Michel Pigal à la présidence de l'Association. Ce dernier en avait assuré la présidence depuis sa création il y a près de 12 ans.

Pour des raisons de santé Jean-Louis Laugier a dû quitter la Présidence des anciens combattants et c'est Vincent Jeulin qui en assume désormais la Présidence.

Nous tenons à remercier le monde associatif pour sa contribution à l'animation de la commune. On vous invite à ne pas hésiter à les soutenir et à les rejoindre. Renseignements en Mairie ou à L'épi.

ANIMATIONS 2017



Toute l'année les foires rythment la vie du village de Guillaumes. Sachez qu'à partir de cette année le calendrier est simplifié. Les Foires devraient se dérouler le 2ème samedi de tous les mois de février à décembre.



Une très belle journée à Villeplane pour la Fête de la Saint Sauveur organisée désormais au mois d'octobre.



Commémoration de l'appel du 18 juin 1940



Dans le cadre des cérémonies commémoratives du 11 novembre une exposition sur la Grande Guerre a été proposée par l'association des Anciens Combattants et le souvenir Français

FOCUS

Nos séniors ont la pêche

Un programme « Préventive Action Seniors » a été mis en place au cours du dernier trimestre 2017 et se poursuivra lors du 1^{er} Trimestre 2018. Huit personnes ont suivi régulièrement ces séances de sport offertes et adaptées aux séniors.



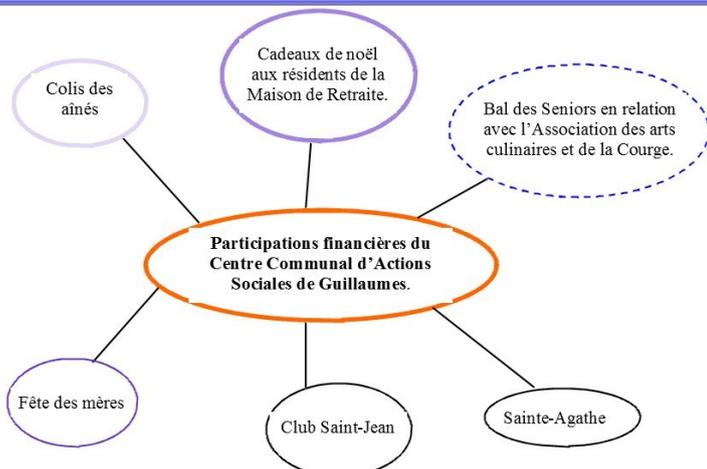
Le 1^{er} décembre 2017, le Département des Alpes-Maritimes a organisé, à Nice Acropolis, la 4^{ème} journée départementale des Seniors. Cette année, vingt-quatre personnes prenaient la navette, au départ de Guillaumes, pour cette journée « festive » gratuite.



Après avoir dégusté un bon repas autour de la courge organisé par le conservatoire des traditions culinaires nos séniors étaient fin prêts pour participer au bal des séniors organisé par le conseil départemental.



Actions du CCAS en faveur de nos aînés en 2017 :



L'ensemble de ces participations s'élève à 5.000€.

Tradition respectée pour la Fête Patronale de Notre Dame de l'Assomption du 15 août.



Outre les festivités traditionnelles de nombreuses animations sportives ont été proposées par le Comité des Fêtes et le Comité Départemental Olympique et Sportif.



Les animations culturelles proposées tout au long de l'été ont été très suivies et de très grande qualité. Elles ont été proposées par la commune, le conseil départemental, dans le cadre des soirées estivales et l'association culturelle.

Vous avez particulièrement été sensible à la soirée magie sous les étoiles proposée dans le cadre des soirées estivales.



Le festival du livre « Montagne Nature et Traditions » est le rendez-vous culturel incontournable de votre été. Le plaisir de rencontrer les écrivains dans une ambiance conviviale



TRAVAUX

Voirie communale 2017

Les travaux de voirie communale 2017 ont été principalement affectés au hameau de Villeplaine avec la création d'un parking, supporté par un enrochement bétonné du meilleur aspect, à l'entrée du hameau. A terme, des containers de tri semi-enterrés devraient y être mis en place par la Communauté de Communes Alpes d'Azur.



Des réfections de partie de chaussées, route des Anseignes, et diverses



SAVEZ-VOUS QUE ?

**La commune doit entretenir
24,6 kilomètres de voirie communale**

Salle multimédia

Dans le courant du 1er trimestre débuteront les travaux de rénovation de la salle multimédia : Mise aux normes handicapés avec création d'un ascenseur façade ouest et un WC adapté à l'étage. Travaux d'économie d'énergie (Isolation, double vitrage et réfection de la chaufferie). Réfection de la toiture. Peintures extérieures. Le coût prévisionnel est de 400.000 Euros. Subventions de l'Etat et de la Région.

Éclairage public

Le poteau d'éclairage public situé côté nord de la Pharmacie endommagé à plusieurs reprises par des véhicules a été supprimé et remplacé par une lanterne fixée sur le mur de la Pharmacie. Coût 1900 Euros TTC pris en charge à hauteur de 1500 Euros par les assurances.



Travaux en régie

Les agents communaux sont intervenus pour réparer des fuites importantes sur les réseaux de la Place Sini, de la Rue d'Annot et du quartier la scierie



Valberg



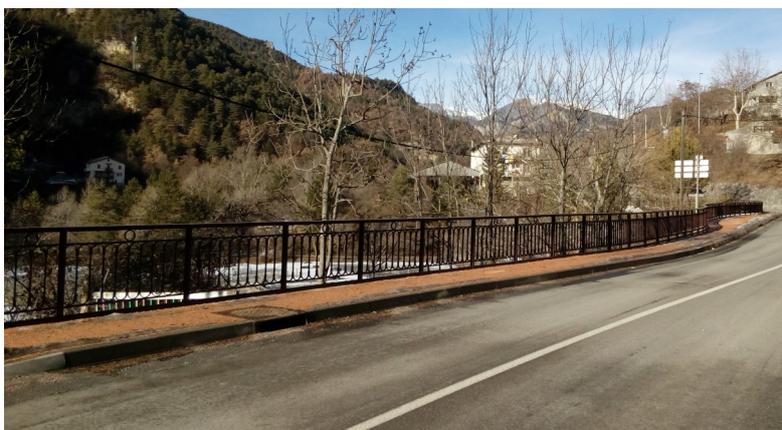
Les travaux réalisés par le Syndicat Mixte de Valberg ont consisté en l'aménagement de la grande visite du Garibeuil et le terrassement du snowpark.

SDA—Voirie départementale

Réfection d'un pont dans les Gorges et de l'enrobé route de Bouchaniers et pose de glissières de sécurité.



Réaménagement de l'entrée du village avec la sécurisation de l'accès piéton.



Résidence des Gorges Rouges



Suite à l'embauche d'André Rancurel pendant 7 mois, 23 appartements ont été entièrement rénovés et repeints sur 36 destinés à la location. Le Parc TV a été entièrement remplacé en avril 2017 avec des modèles plus grands. Tous les appartements sont équipés d'écrans plats, ainsi qu'un nouveau téléviseur dans la salle commune (Réception/Bar).

Un dossier a été déposé dans le cadre du classement en Résidence de Tourisme. La date du contrôle pour La Résidence Les Gorges Rouges est prévue le 25 janvier 2018. (classement 2 étoiles visé).



Le mot de L'épi

Dans les Alpes-Maritimes, il y a en tout et pour tout 7 centres sociaux, dont un seul en zone rurale et il est sur notre territoire, c'est l'Epi !

Un centre social est un lieu d'animation de la vie sociale d'un territoire. L'Epi est là pour vous, il vous accompagne dans vos démarches administratives auprès des services publics et c'est un acteur central de l'intervention sociale.

L'Epi propose des animations pour les familles, les seniors, les enfants et tous les habitants en général : ateliers de l'emploi le mercredi matin, cours de français le mardi matin, ateliers couture, tricot et partage des compétences le mercredi après-midi, lieu d'accueil parents/enfants le mardi matin, café des parents une fois par mois, accueil de loisirs, périscolaire, Maison des Associations, etc.

TRANSITION NUMERIQUE : Depuis le 6 novembre dernier, les demandes de cartes grises ou de permis de conduire doivent être faites exclusivement sur internet. Vous pouvez vous rendre à l'épi pour effectuer ces demandes via l'espace numérique dédié. Le personnel d'accueil vous assistera dans vos démarches. Nous attendons aussi vos propositions pour développer de nouveaux projets, ou vous aider à réaliser les vôtres. N'hésitez pas à pousser la porte !



L'Epi, Centre Socioculturel,
25 place de Provence, 04.93.02.08.67.

Réunion de proximité

Il y a eu, en 2017, deux réunions de proximité, l'une le 26 mai et l'autre le 04 novembre. De celles-ci ressortent des problématiques importantes pour vous.

Un réel souci concernant la présence des pigeons au sein du bourg-centre. Nous lançons, donc, l'étude de projet d'un pigeonnier à placer à l'extérieur du bourg pour se débarrasser de ces nuisibles.

La question du PLU se pose pour nombre d'entre vous. Nous vous rappelons qu'une première réunion publique d'informations a eu lieu le 27 novembre 2017. Celle-ci n'est que le point de départ d'un processus d'un an qui verra d'autres réunions publiques se dérouler. Nous insistons sur le fait que la participation citoyenne est un élément primordial pour l'élaboration des grandes lignes du PLU.

Nous avons également remarqué un problème concernant les déchets verts, et des déchets en général, au sein de notre commune. Nous vous rappelons que cette compétence n'est plus celle de la commune mais celle de la CCAA. Nous nous engageons à la saisir en cas de besoins majeurs mais à chacun de prendre ses responsabilités individuelles.

Nombre d'entre vous ont remarqué une circulation à trop grande vitesse dans notre bourg-centre, notamment dans son entrée Nord. Mais il est difficile de prévoir des « dos d'âne » du fait du passage régulier des camions-poubelles et des problématiques de gel et de neige que nous rencontrons sur notre commune. Suite à l'aménagement de l'entrée Sud durant l'année 2017, nous pensons également à réaménager l'entrée Nord pour faciliter la vie des concitoyens.

L'arrivée de la fibre a été évoquée lors de cette réunion. Sachez que pour des raisons techniques les travaux ont pris un peu de retard. Le nouveau planning de réalisation devrait être communiqué en janvier 2018.

Solidarité - IRMA—Antilles



Le CCAS de Guillaumes s'est mobilisé pour venir en aide aux sinistrés. Une boîte mise à disposition chez Cathy pour déposer les dons a permis de récolter la somme de 246 Euros envoyés à la Fondation de France.

Convention SOLIHA - Vieil hôtel De Luca

Ce bâtiment a été acquis par la commune en 2015 pour un montant de 90.000€, avec la participation de la Région Provence Alpes Côte d'Azur et le Département des Alpes-Maritimes à hauteur, respectivement, de 54.000€ et de 10.800€. Le but de cette acquisition est la réalisation de quatre ou cinq logements sociaux pour les actifs de la commune. Le Conseil Municipal dans sa séance du 11 novembre 2017 a approuvé une convention avec SOLIHA Alpes-Maritimes (ex Pactarim) pour une étude de faisabilité technique, juridique et financière. L'étape suivante sera la signature d'un bail à réhabilitation d'une durée à déterminer en fonction de l'étude de faisabilité. Cette opération, qui permettra la création de nouveaux logements au centre du bourg historique, sera assurée en totalité par SOLIHA (recettes-dépenses) pendant toute la durée du bail, à l'issue duquel ces appartements reviendront à la commune de Guillaumes.

Cimetière de Guillaumes

Un dernier caveau de 3 places est disponible à Guillaumes. Si vous êtes intéressé. Merci de contacter la Mairie.

Le mot de l'association des amis du château

Dans le cadre d'un appel à projet de la Fondation du Crédit Agricole, notre association a présenté son projet « Sentier Patrimoine Arts et Nature » qui a été retenu par le conseil d'administration de la fondation en janvier puis soumis au vote des internautes en mars 2017.

Le projet a recueilli 1858 votes et une première place dans la catégorie Patrimoine. La Fondation a décidé d'accorder à notre association une subvention de 3000 euros pour réaliser son projet. La cérémonie de récompense a eu lieu dans les Jardins du Rayol en juillet en présence de Mme Christiane Deporcq, Présidente de la Caisse Locale du CA, Alain Barel, trésorier de l'association des amis du château et Bernard Graille, secrétaire.

L'association met tout en œuvre durant cet hiver pour un début de réalisation au printemps 2018.

Six hautes silhouettes, découpées dans le métal, dans le style des oblitérations chères à Sosno, représenteront les défenseurs du château le long du sentier qui mène aux vestiges du château. Chacune sera mise en résonance avec l'histoire par un petit texte authentique gravé, issu des délibérations des consuls pendant les guerres de religion.

Le belvédère dit du « cimetière des Seigneurs » et les végétaux seront mis en valeur.

Le projet sera complété par plusieurs panneaux pédagogiques qui mettront en évidence l'histoire et les caractéristiques du château. Panneaux d'interprétation auxquels contribue financièrement l'association culturelle.

L'ensemble du dispositif a été entièrement conçu par les membres de l'association.



Emplois civiques—Clap de fin

Jean-Paul David, maire de Guillaumes, avait signé une convention avec l'association Uniscité, permettant à la commune de Guillaumes de bénéficier de deux volontaires « services civiques » pour une durée, initialement prévue, de 8 mois entre avril et octobre 2017. En tant qu'ambassadeurs du patrimoine et de la vie culturelle de Guillaumes, ils devaient travailler à l'information touristique du village, à l'accueil des visiteurs au sein de l'office du tourisme et à l'organisation des manifestations communales et associatives locales. Après un départ anticipé de Mazzarin Munch, pour raisons personnelles, seul Quentin Albin finira son contrat. Dans ces conditions il fut difficile de traiter les multiples dossiers que nous comptons leur faire prendre en main. Néanmoins, saluons l'engagement et les valeurs qui ont permis à M. Albin de réaliser, au mieux, les missions qu'il a pu exécuter. Nous leur souhaitons bon courage et bonne suite. Merci à eux !

LA DER

L'objet du musée des arts et traditions



Les bouliers permettent d'effectuer le calcul des opérations : additions, soustractions, multiplications et divisions, mais aussi d'écrire des nombres. Dans des mains expertes, il est cependant possible de réaliser d'autres opérations comme le calcul de racines énièmes ou la conversion entre différentes bases. Le boulier est sans doute un des plus anciens instruments d'aide au calcul de l'histoire de l'humanité

& DES RACINES DES AILES

Les Alpes, côté sud

Merci à [France3](#) pour le très beau reportage sur notre territoire. si vous l'avez raté n'hésitez pas à le regarder en replay sur le site internet de l'émission <https://www.france.tv/france-3/des-racines-et-des-ailes/replay-videos/>

La Tribune de Guillaumes
Semestriel
édité & imprimé par la Mairie de Guillaumes 06470- tél 0493055013
dépôt légal : 1 trimestre 2018
Directeur de publication : Charles Durandy.
Comité de rédaction : Dominique Brun, Cédric Nicolas, Samuel Villemin
Photos : Jean-Pierre Champoussin, Gérard Pons, Thierry Ravel, SMV

La rubrique du Parc & de la Réserve



En route vers une Réserve Internationale de Ciel Étoilé



La pollution lumineuse n'est pas la plus connue des sources de pollution...et pourtant !

La dégradation de l'environnement nocturne par un excès de lumière artificielle, du notamment à la généralisation et la mauvaise utilisation de l'éclairage artificiel (lampadaires, enseignes publicitaires, vitrines, etc.), a de nombreux impacts sur l'environnement. Les enjeux sont à la fois écologiques (préservation de la faune et de la flore), culturels (le ciel étoilé est reconnu «Patrimoine commun de l'Humanité») et sanitaires (effets sur la santé humaine). Mais l'action sur la pollution lumineuse répond aussi à la forte nécessité d'économies d'énergie dans un contexte de transition énergétique et de changements climatiques.

Bénéficiant de sites d'observations du ciel renommés comme le site du plateau de Calern ou encore celui du Mont Mounier ou de la Cime de l'Aspre, et emboitant le pas de quelques communes pionnières en matière de lutte contre la pollution lumineuse, comme Valberg, Uvernet-Pra Loup ou Entraunes, les **espaces naturels protégés des Alpes Maritimes** (Parc national du Mercantour, Réserve naturelle régionale des gorges de Daluis cogérée par la Communauté de communes Alpes d'Azur et la LPO-PACA, Parc naturel Régional des Préalpes d'Azur) se sont engagés dans une démarche partenariale de labellisation de leur territoire en «Réserve Internationale de Ciel Étoilé (RICE)».

Ce label, décerné par l'International Dark Sky Association, récompense une qualité de ciel nocturne exceptionnelle et engage à mener des actions de réduction de la pollution lumineuse afin de la préserver. Actuellement de nombreux territoires sont récompensés dans le monde, mais en France seul le site du Pic du Midi de Bigorre (Pyrénées) bénéficie de cette prestigieuse distinction.



Le projet dont l'identité devrait être construite autour d'une **biodiversité nocturne exceptionnelle**, prévoit d'accompagner les communes dans leurs réflexions en matière d'éclairage public et de soutenir leurs initiatives telles que la candidature au label «Villes et Villages Étoilés». Un important volet d'animation et de valorisation sera aussi mis en œuvre, sur le modèle du fameux sentier planétaire de Valberg, via l'organisation d'événements (Jour de la Nuit, Nuit de la Chauve-Souris) et la mobilisation des astronomes du territoire, professionnels ou amateurs.

L'année 2017 a été l'occasion de lancer un volet essentiel de la candidature : la **campagne de mesure de la qualité du ciel nocturne**. En effet, le territoire doit prouver la qualité exceptionnelle de sa nuit en mesurant via des instruments l'obscurité de son fond de ciel pour s'assurer qu'il est exempt de toute pollution lumineuse. Le protocole, démarré en septembre, va s'étaler sur les quatre saisons. Il sera l'occasion d'associer les astronomes et le grand public sous la forme de campagnes participatives. Ce label permettra à terme de préserver la qualité exceptionnelle de notre ciel nocturne, en bénéficiant à la biodiversité, aux astronomes, aux communes, et au grand public. Car «nous sommes tous des poussières d'étoiles». *

André Brahic, astrophysicien.